

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LE CANADIEN se publie trois fois par semaine, le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI dans l'après-midi. Le prix de l'abonnement est de quatre piastres par année, outre les frais de poste. Ceux qui veulent discontinuer, sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement, qui est de six mois, et payer leurs arriérés, autrement ils seront censés continuer un autre semestre. Les lettres, paquets, récents, correspondances, &c. doivent être adressés francs de port, à l'imprimerie, au Bureau du Journal, N^o. 6, Rue Lamontagne, Basse-Ville.

ETATS-UNIS.

[DU COURRIER DES ETATS-UNIS.]

CRIS DE GUERRE.

Depuis l'arrivée de lord Ashburton, la diplomatie américaine, qui joue d'ordinaire cartes sur table, est devenue d'une discrétion et d'un mystère qui intriquent fort l'opinion publique. On en sont les négociations ? demandent-on chaque jour ; et chaque jour, les correspondants de Washington, qui ont l'œil et l'oreille au guet pour surprendre les secrets diplomatiques, en sont réduits à avouer qu'ils ne savent ni où l'on est, ni où l'on va. Les plus habiles, prêtent à M. Webster le rôle du Jupiter olympien dont un frottement de sourcil ou un sourire faisaient l'orage ou le beau temps, ont prophétisé tour à tour la paix ou la guerre, suivant que le secrétaire d'état était de bonne ou de mauvaise humeur. Mais voici que tout-à-coup l'organe confidentiel de M. Tyler, le Madisonian, s'est laissé aller à une boutade qui, s'il fallait la prendre au sérieux, ne serait rien moins qu'un cri de guerre, d'une guerre prochaine, imminente. Voici son article dont nous nous sommes attachés à donner une traduction mot à mot, et dont nous reproduisons, avec une érudition exacte, les !!! alarmistes, les italiques significatives, et les menaçantes CAPITALES :

Le temps présent est-il un temps convenable pour se livrer à des intrigues politiques et abolitionnistes ? Non ! Toutes nos ressources, tous nos bras, toute notre valeur peuvent bientôt, prochainement (very soon) être requis pour une autre, pour une bien différente cause. Nous ne savons combien prochainement nous pouvons être appelés à repousser les attaques de notre ancien ennemi l'Anglais. Un étrange sentiment de sécurité semble s'être emparé du pays, depuis quelque temps. De ce que des négociations sont pendantes entre le gouvernement et le ministre spécial anglais, on paraît s'être livré à une croyance générale que c'en est fait de tout danger d'une rupture entre les deux pays. Un silence temporaire de la part de l'autorité constitutionnelle a été interprété comme l'augure d'une paix permanente ! Le peuple oubliera-t-il qu'un calme plat précédé immédiatement les tempêtes les plus affreuses et les plus destructives ? Nos difficultés avec l'Angleterre ne sont pas arrangées, et Dieu seul sait si elles le seront jamais, jusqu'à ce que l'une ou l'autre des deux nations ait été effacée de ce monde !

Les rumeurs de paix sont, comme d'autres, de trompeuses rumeurs. Le public ne peut pas prédire avec certitude le résultat des négociations. Nous sommes tous au fait des mérites de notre côté, dans la question en dispute ; mais qui connaît ceux de l'autre côté ? Qui connaît les conditions, les exactions qui peuvent être demandées par le gouvernement anglais ? Personne — personne au monde, exceptés ceux qui peuvent convenablement, qui doivent les connaître. **TOUT SERA BIEN TOT CONNU !**

Dans une crise comme celle-ci, convient-il à des démagogues, à des abolitionnistes, à des destructeurs, de semer les graines de la discorde intérieure ? Américains ! réfléchissez, avant qu'il soit trop tard ! Si nous travaillons follement à renverser notre gouvernement par la force brutale, et à inonder nos plaines du sang fraternel, des nations rivales ne prendront-elles pas avantage de nos dissensions intérieures ? Dieu de nos pères, protégez-nous ! guidez-nous ! préservez-nous ! si nous sommes vraiment capables de nous gouverner nous-mêmes, — si nous avons assez de vertu publique pour conserver sans violation les lois qui ont jusqu'ici été scrupuleusement observées, alors faites nous traverser en triomphe la terrible épreuve que est imminente ! (The dreadful ordeal at hand !) et alors la perpétuité de nos institutions sera mise hors de question !

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir tout ce que cet article a de menaçant. On s'est vivement ému à Washington, tout haut même dans la chambre des représentants. Pour en apprécier l'importance il s'agissait de savoir si ce n'était là qu'une tirade éditoriale, ou bien si c'était une de ces inspirations présidentielles comme en reçoit souvent le Madisonian. On discutait dans la chambre le budget de la marine ; un des orateurs, M. Bidlack a déclaré que les besoins de la marine devaient dépendre beaucoup des éventualités de paix et de guerre, il désirait savoir s'il était survenu quelque chose qui pût justifier le langage du Madisonian ; et il a ajouté que, pour satisfaire sa légitime curiosité, il ne croyait pouvoir mieux faire que de s'adresser à M. Wise. (M. Wise est, comme M. Cushing, l'un des chefs du parti Tyler dans la chambre) M. Wise a répondu qu'il n'avait pas lu l'article et n'en connaissait pas le contenu. Cette réponse évasive peut être tout aussi bien une approbation qu'un démenti. L'opinion générale est que l'article du Madisonian est vrai au fond, en ce sens que les négociations n'ont amené encore aucun résultat satisfaisant, mais qu'il a été exagéré dans la forme pour obtenir de la chambre toutes les allocations nécessaires à la marine. Cette manœuvre, d'ailleurs, a eu fort peu de succès, car les crédits demandés par M. Upshur ont été réduits de près de trois millions de dollars c'est-à-dire de plus d'un quart.

DEUX RAIL-ROADS VENDUS A L'ENCAN. — Le 20 mai, les autorités de l'état de New-York ont fait vendre judiciairement à l'encan deux chemins de fer construits par des compagnies avec l'assistance du trésor public qui, en garantie des fonds avancés par lui, avait reçu hypothèque sur les rails-roads. La vente avait été ajournée de délais en délais, depuis plus de six mois, pour laisser grossir le nombre des concurrents. Il s'en est présenté plusieurs pour le Catskill and Canajoharie Rail-Road qui est complètement terminé et exploité sur une longueur de 23 milles. Après avoir fait résonner son marteau pendant plus d'une heure, l'encanteur n'est arrivé, dollar par dollar d'abord, puis scellant par scellant, qu'à la somme de onze mille six cents dollars. L'état avait prévu à la compagnie \$200,000, et éprouve ainsi une perte de \$188,400. On ne dit pas quelle a été la somme dépensée par les actionnaires, mais le trésor n'avait probablement contribué que pour un tiers, comme c'est l'usage pour tous les travaux entrepris concurrentement par l'état et par l'industrie particulière. De sorte que ce rail road vendra \$11,600 à dû coûter \$600,000.

Pour l'autre, l'Ithaca and Onego Rail-Road, dont on ne dit pas la longueur, mais qui est exploité depuis plusieurs années, il ne s'est présenté qu'un acheteur auquel l'adjudication a été faite moyennant quatre mille cinq cents dollars. L'état avait contribué à sa construction pour \$315,700, ce qui lui donne un déficit de \$311,200. Le coût total a dû être de près d'un million de dollars.

Ces faits étranges sont une triste preuve de la misère publique, et plus encore peut-être une triste conséquence de la folle imprévoyance avec laquelle ont été entrepris, aux Etats-Unis, la plupart des travaux publics.

PROSCRIPTION JUDICIAIRE DU CIGARETTE. — Nous commençons à nous civiliser, dit un journal de Chicago. Nos juges viennent de décréter solennellement qu'à l'avenir il ne serait permis à aucun avocat d'avoir un cigare à la bouche pendant qu'il haranguerait le tribunal.



ETIENNE PARENT, PROPRIETAIRES, Avocat, N^o. 3, Rue La Porte, Québec.
JEAN BAPTISTE FRÉCHETTE, Imprimeur, N^o. 13, Rue Lamontagne, Basse Ville, Québec.

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS !

ANNONCES NOUVELLES.

March. sèches de goût et d'utilité.—Benjamin & Brothers.

Magasin de Hardes—H. C. Richard.

ENFANTS.

Poterie, Verrerie, Porcelaine, Goudron—Dupont & Co.

Hardes, Chapeaux d'hommes—G. D. Balzaretto.

A NOS AGENTS ET ABONNES DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

Pour prévenir les difficultés qui arrivent fréquemment dans la collection de nos abonnements dans le District de Montréal, nous avons établi M. E. R. FABRE, Libraire, Montréal, notre seul et unique agent autorisé à recevoir de l'argent pour nous en paiement d'abonnements au Canadien, dans le dit District de Montréal, et ce à compter de cette date.
Québec, 2 Mai 1842.

FRÉCHETTE, & Cie.

QUÉBEC :
MERCREDI, 1 JUIN 1842.

ARRIVÉE DU BRITISH QUEEN A NEW-YORK.

Le British Queen, qui, comme on sait, a été acheté pour la ligne entre la Belgique et New-York, arriva à sa destination le 26 mai, ayant touché à Southampton, d'où il partit le 8 mai, emportant des nouvelles de Londres jusqu'au 7.

On a reçu par cette voie des détails sur les nouvelles de la Chine jusqu'au 14 février, et de l'Indoustan jusqu'au 1 avril.

Le Bill de la taxe sur le revenu était passé en comité, et Sir Robert Peel avait annoncé qu'il allait ensuite amener le Tarif.

Le Tarif revu et corrigé a été imprimé. Parmi les changements se trouve la réduction du droit sur la potasse et perlasse de 2s. 6d. à 6d., et sur la cire de 10s. à 2s. étrangère, et de 5s. à 1s. coloniale.

NOUVELLES DE L'INDE.

Les journaux de Bombay du 1er avril ne contiennent point de nouvelles détaillées sur le désastre de l'armée anglaise du Caboul. Jusqu'au 4 mars, le docteur Breydon était toujours le seul Européen qui fut parvenu à Jellalabad, mais on savait que beaucoup d'Anglais avaient été recueillis par des chefs afghans et traités par eux avec tous les égards possibles ; il en est même auxquelx ces derniers avaient dérivé des saufs-conduits et donné de l'argent, pour les aider à rejoindre leurs compatriotes. Le nawab Jubbar-Khan s'était chargé du fils de Mme Anderson et le soignait comme son propre enfant. Le bruit qui avait couru que les prisonniers cipayes avaient été vendus comme esclaves aux Usbecks, est entièrement contredit. Parmi les individus qui ont eu le bonheur de s'échapper, on cite un sergent major du 37^e régiment d'infanterie indigène et un faucheur ; un troisième qui se trouvait avec le capitaine Woodburn, lorsque cet officier fut massacré, le 2 novembre, auprès de Ghuzni, avait 150 cipayes, après avoir erré pendant trois mois dans les montagnes, était enfin parvenu à gagner les plaines. Sept cipayes, que les Afghans avaient épargnés et rendus à la liberté, s'étaient embarqués sur un radeau, soutenu par des outres, et avaient ainsi descendu la rivière de Caboul, jusqu'à Peshawur, après une navigation périlleuse d'environ 125 milles. Pendant ce trajet, ces malheureux souffrirent cruellement de la faim et du froid ; ils avaient, en arrivant, les doigts des pieds et des mains complètement gelés.

Le Bombay Times persiste à attribuer le désastre de Caboul à l'impéritie des chefs militaires, à l'impéritie et à la lâcheté de leurs soldats. « La guerre de l'Afghanistan, dit-il, a désorganisé et démoralisé notre armée et l'a réduite à une conduite d'où il faudra bien des années de bons traitements pour la retirer. »

Il paraîtrait que le shah Soojah se maintenait toujours à Caboul, et que les chefs insurgés lui avaient prêté serment de fidélité. On prétend qu'il avait écrit au gouvernement-général pour lui demander un subside de 200,000 à 300,000 livres sterling ; il le pria en même temps de ne faire aucune tentative pour le déloger. On avait dit-on, ainsi intercepté une lettre qu'il adressait au souverain du Panjab, pour l'inviter à retirer son concours aux Anglais, afin d'obliger, que les Afghans puissent les exterminer plus facilement.

Les dernières nouvelles reçues de la brigade aux ordres du général Sale, renfermées dans Jellalabad, étaient du 4 mars. Aucune opération importante n'avait eu lieu aux environs depuis le 28 janvier. Ce jour-là, le général avait réuni un conseil de guerre pour délibérer sur une proposition que lui faisait le shah Soojah de dériver d'autres étages et d'évacuer immédiatement le pays. Cette proposition, qui avait soulevé de longs débats, avait été rejetée. Le 14 février, Ukhar Khan s'était présenté devant la place avec environ 800 cavaliers et 1,500 fantassins et avait établi son camp sur le bord opposé de la rivière.

Le 19, on ressentit à Jellalabad un violent tremblement de terre, dont on éprouva aussi les effets à Peshawur, Ferozepore, Mehut, Delhi et jusqu'à Quetta. Il a renversé, à Jellalabad, bon nombre de maisons et une partie des remparts, que la garnison a eu de la peine à remettre en état. Le général Sale a fait être enlevés sous les ruines de la maison qu'il habitait. Les Afghans toutefois ne profitèrent point de cet événement. Des discussions survenues entre les chefs faisaient concevoir l'espoir que la garnison pourrait s'assurer à prix d'argent une retraite par les défilés de Kyber. On disait que les Affridis, qui occupent l'entrée du côté de Peshawur, étaient disposés à s'entendre à cet effet avec le général Sale, mais qu'ils ne veulent à aucune condition livrer le passage au général Pollock qui voulait aller au secours de Jellalabad.

Les troupes concentrées à Peshawur avaient beaucoup souffert des fièvres du pays. Au commencement de février, on comptait 2,900 hommes dans les hôpitaux. Le 28 de ce mois, des chameaux ayant été enlevés dans le voisinage par un parti d'insurgés, le général Pollock envoya à leur poursuite une vingtaine de cavaliers qui atteignirent bientôt et s'emparèrent des ravisseurs dont ils rapportèrent les têtes suspendues aux arçons de leurs selles. Le général Pollock paraissait décidé à attendre l'arrivée des renforts, partis de Ferozepore pour le rejoindre, avant de s'engager dans les défilés de Kyber. Ces troupes avaient franchi le Sattledge, le 13 mars, et ne pouvaient guère arriver à Peshawur avant le 20 avril.

Un officier européen, au service de Shere-Sing, roi de Lahore, avait écrit à Bombay à un de ses amis, que 8 à 9,000 Seiks s'avançaient à marches forcées sur Attock, pour appuyer les mouvements du général Pollock. Ceci toutefois méritait confirmation. Depuis l'arrivée des dernières nouvelles du Caboul, la désertion s'était mise dans les corps indigènes, et deux régiments entre autres, les 52^e et 60^e, étaient tellement réduits qu'ils n'en restaient guère que les cadres. L'effectif des troupes concentrées à Peshawur devait s'élever sous peu à 15,000 hommes, et celui des individus qui avaient l'armée dépassait 20,000. Un correspondant militaire de la Gazette de Delhi lui écrivait, en date du 19 mars, qu'il faudrait à cette armée 30,500 chameaux pour porter les vivres, les bagages, etc., et que ces animaux ne pouvaient cheminer plus d'un à la fois dans les défilés, il en résulterait qu'ils formeraient une ligne de plus de 66 milles (22 lieues) de longueur.

On était sans nouvelle authentique de Ghuzni depuis le commencement de l'insurrection. On savait seulement, par le rapport des indigènes, que le colonel Palmer tenait toujours la citadelle avec un régiment de cipayes et quelques canonnières. Il ne paraît pas que les insurgés, qui occupaient la ville, aient tenté aucune attaque sérieuse contre lui.

Les lettres de Candahar, du 10 mars, annoncent que les Afghans étaient en force, à 17 milles de la ville, mais il n'y avait eu aucun engagement, depuis celui du 12 janvier. Le général Nott se trouvait à la tête de 7,200 combattants et de trois batteries d'artillerie. Un renfort de 2,500 hommes s'avançait du Scinde à son secours ; 100,000 liv. st. et 50,000 cartouches lui avaient été expédiés, le 8 mars, de Sukkur et de Shikarpore.

Dans les premiers jours de février, les insurgés de Candahar s'étaient emparés d'un troupeau de 200 chameaux et avaient tué les 150 cipayes qui le gardaient. On faisait courir à Bombay les bruits les plus sinistres sur la situation des Anglais, dans la Scinde. On parlait d'une insurrection générale des Belouchis ; de mouvements hostiles de la part des émirs de Khyour ; de la prise du bateau à vapeur le *Satellite* et du massacre de son équipage. Ces bruits qui avaient occasionné une espèce de panique parmi les troupes cantonnées dans ce pays, étaient sans fondement, mais ce qui ne laissait pas de donner beaucoup d'inquiétude au gouverneur-général, c'était le découragement, la démoralisation qui s'étaient emparés de l'armée anglaise depuis l'événement de l'Afghanistan, et qui ne s'étaient manifestés nulle part d'une manière aussi alarmante que parmi les troupes du Scinde.

Il paraît que le shah Soojah, au nom duquel les Anglais ont entrepris la guerre du Caboul, sera principalement appelé à profiter de leur retraite. On assure qu'il a été proclamé roi de l'Afghanistan. Ce résultat, qui n'était certes pas le but réel des efforts du gouvernement britannique, lui a coûté déjà depuis 1838, outre des sommes énormes, une perte de quinze mille soldats nationaux. Dans les dernières affaires seulement, il compte 124 officiers morts sur le champ de bataille ou de leurs blessures, et 37 prisonniers, dont 10 à Caboul, 13 à Lughman, 2 à Futoo et 12 sur d'autres points. On conçoit le découragement que tant de désastres ont dû porter dans les rangs européens, en même temps qu'ils exaltaient le patriotisme des indigènes. Aujourd'hui pourtant, le pays est loin d'entrevoir un avenir tranquille et prospère, car les Anglais ne peuvent reculer devant la continuation d'une guerre devenue nécessaire à leur honneur et à leur puissance, et d'ailleurs cette calamité n'est pas la seule qui afflige ce malheureux pays : le choléra y sévit de son côté, et des tremblements de terre ont à plusieurs reprises désolé ses villes principales.

L'adresse suivante de l'archevêque de Paris à Louis Philippe le jour de sa fête, occupe beaucoup la Presse Parisienne, et a été l'occasion d'une vive polémique entre les journaux qui réclament la liberté entière de l'enseignement, et ceux qui veulent le maintien du système universitaire.

DISCOURS ADRESSÉ AU ROI PAR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

« Sire, La providence se plaît à multiplier les bienfaits de votre faveur. Elle a fait précéder la fête du roi par la naissance d'un prince, nouveau sujet de joie

et d'espoir pour votre auguste famille, qui chérissait déjà, dans sa jeune mère, de si douces et de si pures vertus. Nous ajouterons, sire, à vos joies paternelles, en vous parlant de celles de la religion. Elle s'est applaudie pendant les dernières solennités d'un retour plus sensible vers ses saintes pratiques. Puisse cette disposition s'étendre et s'affermir de plus en plus au sein de notre bien aimée patrie !

« Si nos vœux ne sont pas pleinement exaucés, nous n'en accusons que nous-mêmes. Mais, malgré notre insuffisance, nous espérons, sire, et avec une grande confiance, nous espérons du bien comme du mal dont nous sommes les témoins.

« Nous espérons, en voyant le vide, le malaise, le désordre que l'irreligion laisse dans nos âmes.

« Nous espérons, à la vue des œuvres qu'une charité généreuse multiplie à l'égal des misères morales et physiques que Dieu laisse toujours subsister, à côté de la fortune et de la grandeur, pour les avertir de leur néant.

« Nous espérons dans les exemples que donne à la France une auguste princesse, l'ange tutélaire de votre royale maison.

« Nous espérons enfin dans les gages que Votre Majesté a donnée à l'église, par le choix de pieux pontifes ; dans les assurances qu'elle a daigné nous donner à nous-même plus d'une fois de son zèle pour la religion, de sa ferme volonté de la protéger. Forts de cette parole du roi, nous avons l'espoir que, dans un avenir peu éloigné, il sera possible à son gouvernement de faire cesser les travaux publics pendant les jours consacrés à Dieu, et qu'enfin par ce puissant exemple, tous les Français respecteront ces saints jours.

« Travailler plus librement à former le cœur et l'esprit de la jeunesse, est un autre vœu que j'exprimais au roi, lorsque j'eus l'honneur de lui adresser la parole pour la première fois : qu'ils me soit permis de le déposer de nouveau à ses pieds, avec l'expression de tous ceux que je forme pour le bonheur de Votre Majesté. »

A propos de ce discours, le Journal des Débats fait les réflexions suivantes :

« Le monde politique s'est fort préoccupé aujourd'hui d'un discours qui aurait été adressé au roi dans l'audience d'hier, par M. l'archevêque de Paris, à l'occasion de la fête de S. M.

« Nous publions aujourd'hui, sans commentaire, le discours de M. l'archevêque tel qu'il a été inséré dans le journal soi-disant religieux que nous citons tout à l'heure. Nos lecteurs jugeront de la gravité des questions que ce discours soulève et de la sagesse des prétentions dont un pareil langage est le fâcheux symptôme. Mais on nous assure que la réponse du roi à ces paroles a été nette et ferme, aussi conforme à la dignité royale qu'aux inviolables principes de liberté politique et de tolérance religieuse sur lesquels a été fondé le trône de juillet. »

TREMBLEMENT DE TERRE A HAITI.

Port-au-prince, 11 mai 1842.

Samedi, 7 du courant, à cinq heures 20 minutes du soir, nous avons éprouvé de fortes secousses qui ont mis toute la ville en émoi.

Dès midi on avait remarqué un météore considérable filant vers l'Est. Déjà la chaleur était forte, et de gros nuages dominaient la montagne voisine et suivaient la direction du Sud-Ouest au Nord-Est.

On rapporte que les marins de la rade prétendent avoir éprouvé le choc avant d'avoir vu les maisons s'agiter, ce qui semblerait indiquer que la secousse venait de l'ouest. Bien des personnes cependant croient avoir remarqué que les oscillations allaient du Nord au Sud.

Il y a eu deux secousses bien marquées : la première a été moins longue que la seconde ; celle-ci plus violente a duré environ trois minutes. Chacun s'est empressé d'abandonner sa maison, et les rues se sont trouvées remplies d'une population en effroi. Un peu plus encore, et le Port-au-Prince eût été le théâtre d'un désastre semblable à celui de 1770, année funeste qui est revenue à la mémoire de tous.

« Dans la nuit de samedi à dimanche, deux secousses plus faibles que les premières se sont encore fait sentir, l'une à dix heures, et l'autre à minuit. A onze heures du matin, nouvelle secousse ; à l'église la messe en a été interrompue ; les assistants ont couru de côté et d'autre ; beaucoup de dames qui s'y trouvaient se sont évanouies.

Le lundi, à onze heures du matin, nouvelle secousse.—Enfin, aujourd'hui, mercredi, nous avons

été réveillés à cinq heures moins quelques minutes du matin par une nouvelle secousse.

Depuis ces derniers jours il nous semble que nous marchons sur un terrain mouvant.

Saint-Marc.—Une lettre datée de cette ville et que l'on nous a communiquée, nous apprend que la aussi le tremblement de terre de samedi dernier s'est fait sentir avec violence ; plusieurs maisons en ont été tellement ébranlées qu'elles menaçaient à tout instant de s'écrouler. Sur quelques habitations, aux environs de la ville, on a essayé de très grand domages. La sucrerie, la gildive et l'aqueduc de l'habitation Piveri, appartenant au général Bonnet, ont été entièrement détruits. Le môle de Piveri, au nord-est de la ville, s'est fendu, et s'est éboulé en laissant un passage de cabrouet.

Gonaïves.—On écrit de cette ville le 8 mai :

Hier, après midi, il s'est fait sentir, dans notre ville, un tremblement de terre si fort, que la plupart des maisons en ont été renversées. Au même moment, par suite de la commotion, le feu s'est déclaré dans la pharmacie de M. Invernizzi et a détruit en peu d'instants tout un îlet. L'incendie a dévoré tout ce qu'il a trouvé sur son chemin ; il n'y avait pas une goutte d'eau en ville.

Toutes les maisons qui n'ont pas été brûlées ont souffert des tremblements de terre, et ce matin encore les secousses se répètent de quart d'heure en quart d'heure. Les magasins de Mme. John Jauffret et de M. Dupuy ont été la proie des flammes. Les panneaux des magasins de M. Richard Dauphin et de M. Osler, construits en maçonnerie et en briques se sont écroulés. L'entrée des maisons et des magasins est inaccessible, c'est dans la rue que nous écrivons ces quelques lignes à la hâte. Toute la population a passé la nuit au milieu des rues ; les marchandes que les négociants avaient été obligés d'amener sur la place publique ont été en grande partie pillées. Il est impossible, jusqu'à présent, d'évaluer les pertes éprouvées. L'église, la Prison, le Palais National, le Trésor, l'arsenal et la maison que l'on préparait pour le colonel commandant l'arrondissement, n'offrent plus que des monceaux de ruines....

Enfin personne n'a échappé à cette calamité désastreuse. A l'heure où nous écrivons, le feu est tout-à-fait éteint ; mais le ciel est menaçant, et nous craignons encore d'autres secousses. Si malheureusement nos craintes se réalisent, c'en est fait de peu de maisons qui restent encore debout. La ville de Gonaïves n'existera plus.

La première principal secousse a duré environ 5 minutes et a été suivie, pendant la nuit, de plus de 20 autres plus légères, mais non moins effrayantes.

Il est huit heures du matin. Il n'y a pas une demi-heure que nous avons ressenti une très forte commotion. Jusqu'à présent, on ignore le nombre de personnes tuées ou blessées ; tous les prisonniers qui n'ont pas été ensevelis sous les décombres de la prison se sont évadés.

Cap-Haïtien.—Des nouvelles déplorables viennent de se répandre subitement dans Port-au-Prince. Elles sont apportées par M. Obas, fils du général commandant l'arrondissement de Plaisance. A la suite du tremblement de terre que nous avons ressenti samedi dans la soirée, la ville du Cap a entièrement disparu et avec elle les deux tiers de la population ! Les familles qui ont pu échapper à ce désastre se sont réfugiées à la Fossette où elles se trouvent sans asile, sans vêtements et sans vivres !

Telles sont les nouvelles qui circulent en ville, et qui malheureusement ne paraissent que trop vraies, espérons pourtant qu'elles ne seront pas confirmées dans cette effrayante étendue.

On dit que le président d'Haïti a donné ordre immédiatement aux médecins et officiers de santé de l'hôpital de partir ce soir pour porter secours aux malheureux victimes de ce désastre.

Avant le départ du Nelson, le 13, la nouvelle est arrivée à Port-au-Prince que la pondrière du Cap-Haïtien avait sauté et que la plupart des malheureux qui avaient survécu au tremblement de terre, avaient été victimes de ce second désastre. Le Cap-Haïtien comptait, dit-on, près de quinze mille habitants. On craignait que toutes les villes du nord n'eussent partagé le même sort.

CONSEIL DE VILLE.—Séance du 30 Mai.

L'ordre du jour appelle la considération du projet de Règlement ou ordonnance pour fixer le taux de la cotisation et augmenter les revenus de la cité en imposant de nouvelles taxes.

Le préambule et la première clause ayant été lus (cette clause fixant la cotisation à 12 sous dans le louis) M. Jones fit motion, secondé par M. Clapham, — Que la considération des dits Préambule et première clause fût remise, et que l'on procédât à la considération de la seconde clause et des suivantes.

M. Jones expliqua les motifs de sa motion, disant qu'il désirait qu'il fut bien entendu qu'il ne se liait pas à voter pour la première clause, ni même pour le Règlement en entier, à moins qu'il ne vît régner l'unanimité sur les autres clauses. Il pressa les membres de la minorité, qui jusqu'à présent s'étaient prononcés contre la taxation, de se rallier à la majorité, afin de donner plus de poids à la délibération au Conseil après du public. Il fit aussi aussi allusion à la pensée qu'il prêtait aux membres de la minorité de s'absenter du Conseil pour faire manquer le quorum (13) et empêcher ainsi la mesure d'être adoptée.

MM. le MAIRE et MASSU repoussèrent comme elle le méritait l'imputation de l'intention de s'absenter lancée contre les membres de la minorité, et firent sentir toute l'absurdité et l'étrangeté de la proposition de M. Jones, qui n'allait à rien moins qu'à dire à la minorité de revenir contre ses votes précédents, votes fondés sur un principe de droit constitutionnel, sur une conviction consciencieuse et le sentiment du devoir. C'était une insulte faite à la minorité.

